

Atelier Biogaz – Compte-rendu

A Vic en Bigorre, le 27/01/2011

Étaient présents : Benjamin Gieusse – EARL Bourdette ; David Salles – Vivadour ; François Louit – EARL Bourdette ; Charline Marcos – Pierre & Terre ; Nathalie Salabert – Conseil Général 65 ; Frédéric Brisson – FD Cuma 64 ; Florence Le Tortorec – Mairie de Garlin ; J. Jacques Cerisère – Maire de Garlin ; Nicolas Gayet – ARPE ; Michel Chantre – Communauté de communes de Lembeye ; Typhaine Dulhauste – Pays du Val d'Adour ; David Condotta – Communauté de communes de Lembeye ; Pierre Ugartemendia – EDF ; François Delage – Chambre d'agriculture 64 ; Stéphanie Bonhomme – Chambre d'agriculture 64 ; Jacques Trunet – Conseil général 32 ; Benoit Gandon – DDT 65 ; M. José Boellmann – DDT 65 ; Bernard Reynes – DDT 65 ; Didier Decord – agriculteur ; Patrick Masse – agriculteur ; Pierre Lebbe – agriculteur ; Emmanuel Alonso – Chambre agriculture 65 ; Pierre Guicherd – Chambre agriculture 32 ; Antoine Stouff – EVAM ; Bastien Isère – Communauté de communes de Lembeye ; J. Louis Malabirade – agriculteur ; Alexandre Malabirade – agriculteur ; Philippe Monsempes – agriculteur

Présentation du cabinet Solagro et des premiers résultats du gisement méthanisable sur le territoire

Témoignage d'Antoine Stouff, projet d'usine en Aveyron

Montbazens se situe à l'ouest du département de l'Aveyron.

A. Stouff est agriculteur (élevage brebis), président de l'association EVAM.

Historique :

En 2005-2007, l'Europe a lancé un appel à projet « pro biogaz » avec l'objectif d'étudier les modalités de transfert de la technologie danoise d'unité de méthanisation territoriale. Solagro, considérant que l'ouest Aveyron offrait des caractéristiques intéressantes - densité d'élevage + présence d'industries agroalimentaires pourvoyeuses de co-substrats et consommatrices de chaleur cogénérée – a déposé un projet qui a confirmé le potentiel. Les retours du terrain ont été très mitigés car une étude était en cours pour traiter les boues de Station d'épuration, dossier que la méthanisation aurait pu « complexifier ». La méthanisation aurait pu être considérée à tort, comme un exutoire des boues d'épuration...

Courant 2008, la CDC du Plateau de Montbazens relance la démarche : réunions de sensibilisation, contexte plus favorable avec le développement des EnR, formation. Une formation sur le volet agronomique a été organisée afin d'exposer les modalités de valorisation des digestats issus de la méthanisation.

Un groupe d'agriculteurs volontaires se constitue et la Communauté de Communes porte une étude de faisabilité (financement : Ademe et Région). Très vite, le besoin de créer une structure fédérative se fait ressentir. Il en résultera la création de l'association EVAM qui fédère agriculteurs, IAA, collectivités. Un voyage d'étude a été organisé au Luxembourg.

Le projet :

50 à 60 agriculteurs équivalent à 55 000 tonnes / an. Ils sont dans un rayon de 10km.
Intrants : 28 000 tonnes de fumier et 27 000 m³ de lisier.

35 industriels et collectivités apportant 7 000 tonnes par an sur un rayon de 50 km : déchets d'abattoir catégorie 3, graisses...

Un objectif était de faire des économies de main d'œuvre pour les agriculteurs, la logistique mise en place sera assez lourde avec deux filières : liquide (avec un camion pompe) et solide. Dans un projet collectif, c'est « l'usine » qui gère le plan d'épandage et qui en a la responsabilité.

Concernant la localisation du site d'exploitation, 3 scénarios ont été étudiés dont l'injection (transport TIGF). Il s'agit d'une installation classée ICPE et qui doit donc être à 200m de zones habitées.

L'énergie produite par l'usine correspondra à la consommation de 1000 foyers (1/4 des consommations du canton) et permettra de créer une 10aine d'emploi.

La superficie de l'installation collective est estimée entre 2 et 3 ha.

L'injection de biogaz épuré aux normes du gaz naturel dans le réseau est la solution la plus performante sur le plan économique, dans les conditions actuelles.

La simulation présentée permet également de visualiser les autres retombées attendues : autonomie en matière de fertilisation (Valeur fertilisante du digestat estimé à 1 million d'euros) réduction du temps de travail pour les exploitants, ...), et réduction des gaz à effet de serre (7000 tonnes par an).

Témoignage de Pierre Lebbe, station à la ferme.

Concernant le périmètre à respecter :

- 10-15 km pour fumier,
- 7-8 km pour lisier,
- 50 km pour déchets organiques industriels

Le périmètre dépend du potentiel méthanogène. On peut toutefois noter des risques de tensions aujourd'hui sur ces matières. Il est donc nécessaire de contractualiser pour garantir l'approvisionnement.

Pierre Lebbe suit avec une grande attention l'impact des digestats sur l'amélioration de la fertilité des sols, et la gestion du bilan humique des sols après épandage.

Echanges :

Le rôle des collectivités peut être défini à plusieurs niveaux : animation, appui et soutien financier. La Région Midi-Pyrénées a créé en partenariat avec la banque européenne d'investissement, un fond de 700 millions d'euros de prêts bonifiés pour la production d'électricité renouvelable (la chaleur n'est donc pas prise en compte) et la rénovation des bâtiments publics permettant une réduction d'au moins 20 % des consommations d'énergie. Plus d'infos sur le site du conseil régional.

Dans cette réflexion, il est également indispensable d'associer les structures en charge des OM : syndicat de collecte et mise en place du tri des matières organiques. Le Syndicat départemental 65 a un projet de bio dégradation avec méthanisation.

La piste de la production de biogaz carburant est évoquée (épurateur, station compression-livraison...). Il s'agira dans cette optique d'identifier les flottes sur le territoire.

Les échanges permettent également de faire ressortir des territoires « porteurs » notamment autour de Madiran et de Garlin, et plus globalement sur le 64 (qui aurait un gros potentiel).

A suivre également la dynamique en cours soutenue localement par la communauté de communes, autour de Lembeye avec un agriculteur.

Il y aurait de possibles projets individuels sur le 32.

Une des missions de Solagro est de faire le point sur les différents projets envisagés, étudiés, déplacés, reportés sur le territoire, d'analyser les possibles concurrences quant aux produits utilisés et les surfaces d'épandage.

Solagro est à disposition des chambres et autres relais agricoles pour organiser des réunions groupées, des études d'opportunités, afin d'impulser une dynamique de développement concertée sur le territoire.